



DOSSIER

• Cap sur la maîtrise de nos consommations énergétiques p. 20

• La CUS est devenue l'Eurométropole de Strasbourg p. 28

• Visite du président de l'Eurométropole p. 29

• Concertation grand public sur le PLU p. 11



Sommaire

Page

3

Jeunesse

5 à 15

Vie du village

6

Au Fil de l'Eau

16

Associations

19

Recette

20

Travaux

26

Incivilités

27

Divers

30

Dernière minute

31

Tribune libre

32

Agenda - Déchèteries
Prochaine parution



www.wolfisheim.fr

Formulaires en ligne

NOUVEAUTÉ

Vous avez maintenant la possibilité de demander directement en ligne un certain nombre d'actes. Il vous suffit de cliquer sur "formulaires en ligne" sur la page d'accueil et de remplir le formulaire. Celui-ci sera alors traité en mairie.

WOLFinfo

N°45 - Avril 2015

Directeur de la publication : Éric Amiet
Responsable de la publication : Michel Wartel
Comité de rédaction : E. Ginter, L. Lutz, L. Meyer, M. Rossignol, S. Schwartz, D. Weber.
Mise en page : Cré Home
Crédits photos : - Wolfisheim (sauf mentions)
- Cré Home, photos couverture : Cré Home
Impression : Valblor - Illkirch
Labellisé IMPRIM'VERT sur papier 100% recyclé.

Tirage : 2200 exemplaires

Distribution : Impact Media Pub

Contact : m.wartel@wolfisheim.fr



photo © crehome

Mairie de Wolfisheim

19 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim
Tél. 03 88 78 14 19 - Fax : 03 88 77 02 75
Site web : <http://www.wolfisheim.fr/>
courriel : mairie@wolfisheim.fr



wolfisheim.fr

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et 14h à 18h
(mercredi jusqu'à 19h)
fermé le samedi.

RAM

Depuis le début de l'année, c'est dans une lumière d'ambiance plus douce que les enfants et les assistantes maternelles sont accueillis au RAM.



En effet dans le nouveau local, 8 rue des Cigognes, les économies d'énergie sont aussi de rigueur. Un effort tout particulier a été apporté sur la qualité de l'éclairage à basse consommation ainsi que le maintien de trois matinées d'accueil consécutives pour concentrer la période de chauffage... et ainsi réduire les frais d'énergie.

C'est avec enthousiasme que les écoliers sont revenus pendant les vacances scolaires découvrir les nouveaux locaux accompagnés des assistantes maternelles qui les accueillent en "périscolaire" et des plus petits.

Ils n'ont pas hésité à partager leurs jeux, les plus grands impulsant une nouvelle dynamique sous le regard émerveillé des plus jeunes enfants qui se sont déjà bien approprié l'espace de jeux et montrent un réel plaisir à venir retrouver les petits camarades ainsi que leurs assistantes maternelles.

Les beaux jours ne sont plus loin et, dès que possible, nous reprendrons les activités en extérieur, essentiellement au square des Castors.



JEUNESSE

JEUNESSE

JEUNESSE

JEUNESSE

JEUNESSE

LES STUPSI

On s'amuse bien à la halte-garderie "Les Stupsi"

Encore d'agréables moments partagés
pour ce début d'année...

Tous couronnés, quelques rois et reines ont
eu le plaisir de trouver la fève tant convoitée !



Pour la Chandeleur, les enfants n'ont pas manqué de cuisiner une bonne pâte à crêpe avant de se régaler : Miam miam !

Comme il faut nourrir aussi les petites oreilles et faire briller les yeux des enfants... une maman est venue nous raconter des histoires en musique : "Que c'est beau le son de la flûte traversière !" Merci pour cette découverte. Nos parents ont aussi des talents.

Place ensuite à Mardi Gras et comme chaque année, tous déguisés pour l'occasion, nous avons bien ri et dansé.

Vous voyez, nous nous amusons quotidiennement et apprenons à vivre ensemble.

Notre Secret ?... Nos plus beaux sourires bien sûr !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015/2016 ont commencé.

Contactez la structure pour tout renseignement ou retrait de dossier.

HALTE-GARDERIE "LES STUPSI"

17 rue du Moulin- 67202 WOLFISHEIM

03 88 76 97 05 • stupsi@wolfisheim.fr

La halte-garderie est ouverte :

Lundi : 8h-12h50

Mardi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20

Mercredi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20

Judi : 7h45-12h20 et 13h30-18h20

Vendredi : 7h45-12h20



**Rappel : La Halte-Garderie sera fermée
du 1^{er} au 8 mai inclus.**



RETOUR SUR NOËL 2014

Le repas des anciens : un rendez-vous attendu...

Comme chaque année, à l'invitation de la municipalité, les Anciens de la commune se réunissent pour un moment festif en décembre.

Le repas de qualité, comme toujours, est servi par les élus et les membres du CCAS.

La journée se déroule dans la convivialité et la bonne humeur, c'est une occasion de se retrouver, d'échanger mais aussi de penser aux absents.



L'accordéon rythme l'apéritif puis vient le discours de M. le Maire, suivi de celui des représentants des cultes catholique et protestant, et enfin les bonnes blagues du Pasteur Sarg pour se mettre en appétit dans un décor rouge et argent cette année. La chorale Sainte Cécile fait chanter la salle au dessert. La journée se termine en se promettant de se retrouver tous ensemble en forme à la fin 2015.



À LA MAISON DE RETRAITE Au Fil de l'Eau

Le 13 décembre, l'EHPAD "Au Fil de l'Eau" était en fête. À l'entrée, un superbe décor de Noël nous accueillait pour nous mettre dans l'ambiance.

Les stands de vente de Noël nous tendaient les bras, joliment garnis de décorations en tout genre et de bredele fabriqués par les mains expertes de nos aînés.

Les élus et membres du CCAS étaient invités à partager un apéritif avec les employés et les résidents de l'établissement.



Après un discours de M. Morel, directeur de l'EHPAD et de Marlise Jung, vice-présidente du CCAS, nous avons joyeusement trinqué tous ensemble.

Nous nous sommes éclipsés, pour les laisser déguster leur repas festif, à une heure presque raisonnable. D'autant plus qu'il leur fallait reprendre des forces pour accueillir l'après-midi les visiteurs venus participer au marché de Noël au son de l'accordéon. Ce fut une belle journée bien remplie.

Parmi les valeurs de la maison de retraite "Au Fil de l'Eau", l'animation tient une grande place dans la vie de l'établissement.



Véritable souffle de légèreté, elle permet d'apporter à chaque résident de l'existence au temps avec des divertissements variés et de maintenir la personne âgée dans une interaction sociale avec les autres mais également avec elle-même. Mais c'est avant tout l'occasion de se divertir !

Dans cet objectif, nous avons eu le plaisir d'accueillir, depuis le 2 février 2015, M^{lle} Élodie SPITZ au sein de notre équipe, pour le poste d'animatrice.

Ainsi, durant la période de Noël, la maison de retraite a proposé aux résidents le souhaitant une sortie au marché de Noël de Strasbourg.

Accompagnés par le personnel de l'établissement, ils ont pu profiter pleinement d'un après-midi rythmé par les différents stands régionaux, les musiques et les parfums de Noël, sans oublier les nombreuses illuminations ! Tous les ingrédients étaient réunis pour plonger chacun dans l'ambiance conviviale



des fêtes de fin d'année, autour de la cathédrale de Strasbourg et de son majestueux sapin. Un moment de plaisir qui s'est terminé autour du traditionnel vin chaud accompagné de délicieux marrons et de cacahuètes caramélisées.



Plus tard, c'était au tour de Carnaval de nous rendre visite.

Pour cette occasion, comme chaque année, les enfants des écoles maternelle et élémentaire sont venus défiler devant les résidents afin de montrer leurs costumes spécialement confectionnés pour l'occasion. Les bambins ont ensuite poussé la chansonnette pour le plus grand plaisir des résidents qui, ravis, les ont remerciés en leur offrant des confiseries. Après le plaisir des yeux et des oreilles, il a été proposé aux résidents une dégustation de beignets de Carnaval cuisinés par la maison. Un après-midi de fête Au Fil de l'Eau, où résonnaient la musique et les éclats de rire des enfants pour une animation réussie !

Si vous souhaitez participer activement à la vie de la maison de retraite et au bien-être des résidents, nous apporter votre soutien ou votre participation, n'hésitez pas à contacter :

Élodie SPITZ
au 03 88 10 32 75
pour de plus amples renseignements !



INSCRIPTION SIMPLIFIÉE

Finies les listes d'attente pour s'inscrire dans une maison de retraite. En un clic, on peut désormais compléter et envoyer son dossier d'admission au lieu de contacter chaque établissement. C'est le service proposé par Via Trajectoire, la nouvelle plateforme internet sécurisée, en lien avec la direction des Solidarités et de la santé de la ville et de l'Eurométropole. Ce nouvel outil permet de s'inscrire plus facilement dans les 180 Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), et unités de longs séjours alsaciens.

Au-delà de la simplification des démarches administratives, le médecin traitant du demandeur est contacté directement par courriel pour valider le volet médical, encore plus rapide.

Article tiré de la revue CUS magazine.

www.viatrajectoire.fr



LA NOUVELLE ANNÉE

Les vœux du Maire

Vu par Laurence :

Cette année la traditionnelle soirée éditée, des "Vœux du Maire", s'est déroulée dans un contexte très particulier : 2 jours après les attentats de Paris. L'émotion était palpable.

Les discours d'introduction se sont succédés : Murielle Fabre notre Directrice générale des services, notre Maire Éric Amiet, suivi de M. Lobstein, Conseiller général puis de M^{me} Rohfritsch Députée.

Tous ont relaté l'année écoulée, énuméré les projets à venir, évoqué les difficultés probables liées à toutes les baisses de dotations prévues, aux changements concernant la Grande Région.

Mais qu'importe ! Ce soir là, la sécurité, la santé, tout cela semblait bien plus important !

Cela n'a pas empêché le public d'apprécier le spectacle. Marylène Marques a lancé la soirée en chansons, précédant M^{me} Marlise Jung et M. le Maire qui ont remis les prix du Fleurissement.

Le Capitaine Sprutz, présentateur vedette, a ensuite introduit Topik, cascadeur-comique, qui nous a donné une leçon de ski mémorable, en équilibre précaire-maîtrisé sur une petite table. Lui succédant, le Fakir Royal assisté de Tandoori, a effectué plusieurs numéros "dangereux" mais n'a pas résisté à la voix "destructrice" de Céline Dion...

Quelle dextérité pour Edgar le magicien manipulant ses gobelets ! Et c'est en douceur que Champagne Mademoiselle a proposé un effeuillage burlesque sous les yeux curieux de tous. Cette fois tout le monde est resté concentré jusqu'au bout !

L'odeur du vin chaud a attiré les habitants vers le buffet sur lequel les attendait la Galette des rois.

Comme toujours, c'est bien tard que les derniers invités quittèrent la salle.



Murielle Fabre



Éric Amiet



André Lobstein



Sophie Rohfritsch



Marylène Marques



REMISE DE PRIX : Maisons décorées de Noël

- M. et M^{me} Schnepf - 8 rue des Églantines
- M. et M^{me} Munch - 6 rue Albert Schweitzer
- M. A. Miakowski et M^{me} M. Veit - 78 rue du G^{al} Leclerc
- M. et M^{me} A. Trompeter - 17 rue Charles Adolf Wurtz
- M. et M^{me} Stouvenel-Borger - 45 rue des Vignes
- M. et M^{me} Haettel - 49 rue des Vignes
- M. et M^{me} Kaster - 35 rue Charles Sutter
- M. Mathieu Imbs - 7 rue du Château
- M. et M^{me} Igersheim-Lang - 27 rue Berlioz
- M. et M^{me} Meyer - 26 rue des Vignes.



Topik



Vu par Martine :

Les habitants de Wolfisheim étaient invités ce 9 janvier à une soirée cabaret pour les Vœux du Maire 2015. Accueillis par M. le Maire à l'entrée et la jolie voix de Marylène Marques en fond musical, l'ambiance était donnée.

Après les traditionnels discours de la Directrice générale des services et de nos élus, place fut faite au spectacle.

Les numéros se sont succédé avec entrain, présentés par notre fidèle Capitaine Sprütz du Kafteur :

Thomas Buisse dit TOPIK en flic qui fait de la prévention, en mangeur de biscottes, en skieur, IRRÉSISTIBLE !

Etienne Bayart et Bruno Dreyfürst, de la Compagnie Houppz, avec des extraits de leur spectacle "Aïe ! Aïe ! Aïe !", en Fakir Royal avec son assistant Tandoori au pays des 7 douleurs, DÉLIRANT !

Stéphane Amos en magicien aux gobelets, DÉROUTANT !

Champagne Mademoiselle, en chanteuse effeuilleuse exotique, SURPRENANT !

Pendant l'entracte, les habitants émérites ont été mis à l'honneur et ont reçu leur prix pour le fleurissement et/ou les décorations de Noël.

Les artistes se sont ensuite mêlés au public pour partager la traditionnelle galette des Rois, nous avons comme chaque année quantité de rois et de reines.

Fakir Royal avec son assistant Tandoori



Capitaine Sprütz et Champagne Mademoiselle



ACTUALITÉ

Je suis Charlie



Ce soir de janvier, nous étions tous Charlie. La plupart des gens sont pour la liberté d'expression. Mais où s'arrête cette liberté ?

La liberté s'arrête là où commence celle des autres dit-on...

Nous nous exprimons tous chaque jour, oralement, par écrit, en prose ou en vers, en dessinant, en peignant, en photos, en films, en musique. Certains écrivent dans un journal, dans un livre, sur un blog, sur le mur d'un réseau social, sur un vrai mur (rappelons que les tags sont interdits).

Notre liberté est-elle de tout dire ou écrire ? Comment le dire ou l'écrire ?

Peut-on au nom de la liberté, travestir la vérité en ne distillant qu'une partie de la réalité ? Peut-on sortir une phrase de son contexte, pour donner une idée fautive de la situation ? Peut-on rapporter partiellement des propos pour se mettre à son avantage ?

Nous sommes tous Charlie, alors exprimons nous avec justesse, tolérance, respect des autres et des faits pour garder intacte cette belle valeur si chère à notre pays et que tant d'autres nous envient.

Pour mémoire :

26/08/1789 - Déclaration des droits de l'homme Art. 11.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

10/12/1948 - Déclaration universelle des droits de l'homme Article 19

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

04/11/1950 - Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales Article 10 – Liberté d'expression

Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.

Vie du Village

AU FORT KLÉBER

La Croix-Rouge

Tôt le samedi 31 janvier, le fort Kléber ne ressemblait plus à ce havre de paix et de tranquillité que les promeneurs affectionnent tant.

Il semblait qu'un cataclysme s'était abattu sur les lieux. Des blessés geignaient dans les couloirs, les allées du parc et dans la forteresse. Une armée de secouristes s'activait auprès d'eux et de nombreuses ambulances attendaient dans les fossés secs. Que s'était-il passé cette nuit ?

Un tremblement de terre ? Une catastrophe ?

Non, juste une opération d'envergure organisée par la Croix-Rouge du Bas-Rhin simulant un exercice grandeur nature afin de tester les systèmes d'alerte et la gestion des opérations de fonctionnement des cadres. Cet exercice a permis, également, aux secouristes bénévoles de pratiquer les gestes de secours et contribué à renforcer la cohésion des équipes du Bas-Rhin. Faux blessés et vrais secouristes ont tenu leurs rôles, orchestrés par



photo © crehome

Loïc Wendling, Directeur Départemental de l'Urgence et du Secourisme, sous les yeux d'Armand Perego, Président de la Délégation Régionale Alsace Lorraine, d'Yves Bossuyt, Directeur de la Sécurité Civile de la Préfecture du Bas-Rhin, de Patrick Ichter, Président de la Croix-Rouge Française du Bas-Rhin et de Michel Wartel représentant la commune.

Quelques chiffres : au cours d'une l'année, ce sont **165 secouristes** et **80 formateurs** qui assurent **2200 interventions** dans le département dont **80 évacuations** par les pompiers et l'ASSU toujours en coordination avec le 15 et ce, pour **500 postes** de petite envergure, **10 postes** de moyenne envergure et **1 opération** de grande envergure. Mais Armand Perego souligne que le secours n'est pas la seule action de la Croix-Rouge, il y a le soutien psychologique lors des interventions et l'action sociale en collaboration avec Béatrice Gerges, Directrice Départementale de l'Action Sociale au sein de la Croix-Rouge.

Quelques heures plus tard, le fort avait repris son aspect habituel, abritant promeneurs, rêveurs, sportifs et enfants.



photo © crehome

DERNIÈRE LIGNE DROITE

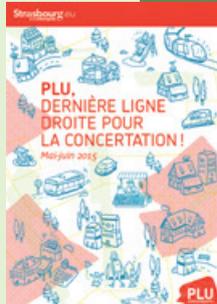
Concertation grand public sur le PLU métropolitain

Engagée depuis 2011, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal, désormais baptisé "PLU métropolitain", a déjà donné lieu à trois grandes étapes de concertation avec les habitants.

Après le diagnostic, le projet de territoire et les grandes étapes de la traduction réglementaire, l'Eurométropole de Strasbourg propose à tous les habitants de l'agglomération un temps d'informations et d'échanges organisé autour de l'impact concret du PLU sur les territoires.

Proposé à partir de mi-mai, cet ultime temps fort de la concertation sera notamment articulé autour d'une présentation pédagogique du règlement graphique, autrement dit les plans de zonage.

Cette dernière phase de concertation grand public avant l'arrêt juridique du PLU sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble des pièces qui composent le dossier : rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Orientations d'Aménagement



et de Programmation (OAP) ou encore règlement écrit et graphique. Un troisième cycle de réunions publiques sera proposé afin d'échanger et de débattre avec vous. Ces rencontres se dérouleront les :

Lundi 18 mai à 19h
à la salle de spectacle de l'Illiade, à Illkirch-Graffenstaden, pour le secteur Sud.

Mardi 19 mai à 19h
à la Maison des Arts de Lingolsheim pour le secteur Ouest.

Mercredi 20 mai à 20h
au centre administratif de l'Eurométropole pour le secteur Centre.

Jeudi 21 mai à 19h
à l'espace culturel de Vendenheim pour le secteur Nord.

Un espace d'exposition sera également mis en place dans chaque commune de l'agglomération afin que tous les habitants puissent découvrir les dispositions réglementaires qui les concernent et, le cas échéant, formuler leurs observations ou leurs remarques dans le dossier de concertation.

Pour la commune de WOLFISHEIM, l'exposition aura lieu de mi-mai à mi-juin en salle du Conseil.

D'ici là, n'hésitez pas à prendre connaissance de l'ensemble des documents proposés à la concertation dans le dossier disponible en mairie !

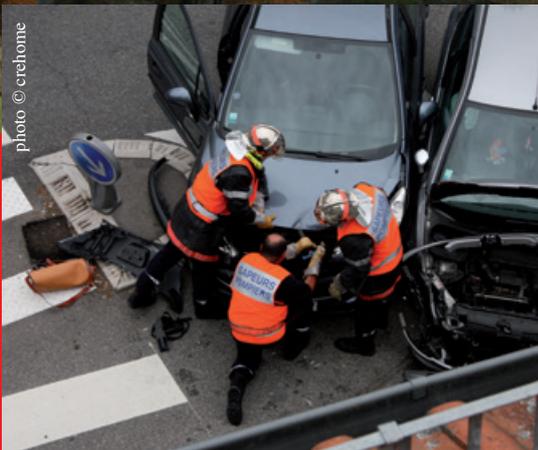


photo © crehonne

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE WOLFISHEIM

Un grand MERCI !

Nous remercions tous les habitants de la commune de WOLFISHEIM pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à nos membres lors de la traditionnelle présentation des calendriers.

Votre générosité nous a permis de reverser un don à l'œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers de France.

Au nom de tous les membres de l'amicale, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 !

Le président - Benoît GOETZ



photo © crehonne

ÉVÉNEMENT

Fête des bénévoles du COW

Quelques 200 personnes, membres des diverses associations d'Oberschaeffolsheim et Wolfisheim, des habitants, des élus, les membres de l'association COW se sont réunis au Centre Sportif pour une soirée de bilan et de remerciement.



À l'occasion de la journée inaugurale du Contournement Oberschaeffolsheim - Wolfisheim, il avait été prévu que les bénéfices éventuels de la journée seraient reversés d'une façon ou d'une autre aux associations partenaires de l'évènement. Presque toutes les associations sportives de nos 2 villages et d'autres, extérieures, avaient participé.

Le bilan fait, il a semblé plus approprié aux organisateurs d'offrir une soirée sympathique et conviviale à tous.

C'est ainsi que tous les bénévoles des éditions de 2013 et 2014 ont été conviés. Autour d'un buffet dînatoire, après quelques discours des élus et organisateurs, tous ont partagé un agréable moment. Certains ont fait connaissance, d'autres se sont retrouvés.

Ce qui est sûr c'est que tous ont noté la date du 13 septembre 2015, date de la 3^e édition de la course du COW. En attendant cette date, un grand MERCI à tous.

COW TOUJOURS...



Les Coureurs d'Oberschaeffolsheim et Wolfisheim



La première sortie 2015 des COWistes a eu lieu le 11 janvier sous le soleil, elle a rassemblé de nombreux participants.

Cette sortie s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec au menu un parcours varié : piste cyclable au bord du canal, un peu de montée, du sentier...

N'hésitez pas à rejoindre nos sorties dominicales. Vous en trouverez le détail sur <http://www.lacow.org> N'oubliez pas de noter dans vos agendas la date de la 3^e édition de la COW le 13 septembre 2015.

<http://www.lacow.org/>



CONFÉRENCE

De Gaulle : un grand démocrate

Le 27 février dernier, Wolfisheim a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Jean Waline pour une conférence : "Le général De Gaulle : un grand démocrate".

Répondant à l'invitation de notre illustre Pasteur Sarg, le professeur Waline est venu expliquer par le détail les actions politiques menées par le général De Gaulle développant notamment l'usage qu'il a fait des référendums, l'idée qu'il avait de la politique participative etc...

Le tout agrémenté de nombreuses anecdotes tirées de l'expérience personnelle du professeur Waline qui connut le général De Gaulle.

Son père, M. Marcel Waline, fut entre autre, membre du Comité consultatif constitutionnel sous De Gaulle, puis nommé par lui au Conseil supérieur de la magistrature en 58.

"Bon sang ne saurait mentir".

Jean Waline, professeur émérite agrégé de Droit, fut : Président de l'Université Robert Schumann, Conseiller Général, Conseiller Municipal puis Conseiller communautaire à Strasbourg, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin.



Aujourd'hui il est toujours Président de l'Institut International des Droits de l'Homme.

À l'issue de l'exposé, après avoir répondu aux questions du public, M. le maire Éric Amiet a remercié son ancien professeur d'université en lui offrant le livre "Wolfze notre village" et comme à l'accoutumée, un verre de l'amitié a clos la soirée.

CONFÉRENCE

Chronologie d'une succession



Mercredi 18 mars a eu lieu, dans la salle du Conseil Municipal, une conférence sur le thème de la donation en présence de Maître Ringeisen, notaire à Oberschaeffolsheim.

Ce sujet, intéressant à plusieurs titres les participants, a fait salle comble. Maître Ringeisen a tout d'abord parlé des moyens et des techniques de transmission, de la protection du conjoint survivant (contrat de mariage et testament) et des différences entre le mariage et le PACS (avantage fiscal mais non successoral). Puis il a enchaîné en expliquant les différentes donations et transmissions comme assurance vie ou autres et des droits de retour. Il a également expliqué les avantages de la fiscalité, des SCI et des transmissions avec réserve d'usufruit, de la différence entre le testament et la donation ainsi que la déclaration de succession, les abattements et les plafonds d'exonération.

Le débat "questions réponses" fut un grand moment montrant que le sujet a beaucoup intéressé le public, incitant la commune à prendre rendez-vous pour l'année prochaine autour d'un nouveau thème qui pourrait être : l'indivision et les différents placements possibles. Cette conférence pourrait se faire en partenariat avec le Crédit Mutuel.



VIE DU VILLAGE

SPECTACLE

“Cirk Alors” : un beau spectacle...

...a été présenté, le jour de la S^t Nicolas, aux jeunes de la commune dans la salle de l'école Germain Muller dans le cadre de la programmation culturelle.

Un cirque jaune et rouge a été installé au milieu de la salle. Thomas NIESS acrobate, jongleur, magicien, musicien a ravi parents et enfants par sa prestation pleine d'humour et de poésie.



À l'issue de la représentation, un goûter a été servi, les Maennele, petites brioches et jus de fruit ont rassasié les jeunes, affamés d'avoir tant ri et applaudi.



THÉÂTRE POUR ENFANTS

La programmation culturelle s'adresse aussi à nos jeunes

Fin janvier la compagnie “les Anges nus” a proposé “Flix”, une œuvre de Tomi Ungerer, traitant de la différence et de l'intégration par l'absurde et l'humour.



Voilà une super occasion de rencontrer des artistes et pourquoi pas d'éveiller des intérêts.

“À Chatville, un couple de chats Théo et Alice Lagriffe attendent un enfant, mais quelle surprise à la naissance : le bébé est un chien. Malgré l'amour de ses parents, Flix connaîtra l'exclusion au sein de la communauté chat, puis parviendra à se faire accepter suite à un acte héroïque et trouvera même l'amour et à son tour fondera une famille.”

Les enfants sont venus nombreux, certains ayant répondu à l'appel de leur maîtresse qui leur avaient récemment fait découvrir Tomi Ungerer en classe. Et à entendre leurs rires et applaudissements, on peut dire qu'ils ont compris et apprécié le spectacle.

THÉÂTRE

Choucroute Merguez

Le Centre Sportif et Culturel de Wolfisheim était presque comble le 10 avril 2015. Environ 300 personnes s'étaient déplacées pour assister au spectacle et au "mariage" à l'issue.

Marie- Laure Lamothe, adjointe en charge de la culture, fait une brève présentation pour laisser place au spectacle.

“Choucroute Merguez”, c’est l’histoire de Toufik, d’origine algérienne, totalement intégré en Alsace et de Claire, alsacienne de Truchtersheim, qui tombent amoureux et veulent se marier. Chacun est réticent à présenter l’autre dans sa propre famille, tant les cultures sont éloignées, et invente un prénom “acceptable” dans chaque culture. Au moment des présentations aux deux mères les quiproquos s’enchaînent. Cette comédie proche de la réalité évoque les clichés des schémas familiaux, du poids de la culture et du passé politique, de l’incompréhension à cause des préjugés, de la langue, de la religion, du racisme et des malentendus. Heureusement l’histoire se termine bien, les familles font des concessions, le couple est uni, le bonheur triomphe.

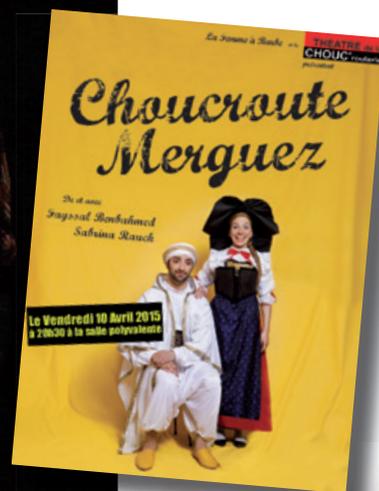
Cette pièce, co-écrite par Fayssal BENBAHMED - Sabrina RAUCH - Maxime DAUMAS et Benoît-Oscar GARDELLEB



est un bel encouragement aux nombreux couples multiculturels qui se forment ou se formeront, c’est aussi un espoir pour le devenir de la société, un message de tolérance.

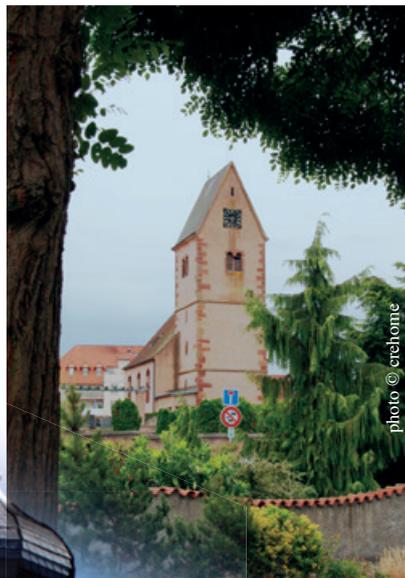
Sur fond d’humour et de réalisme, mais toujours avec beaucoup de tendresse, Sabrina Rauch et Fayssal Benbahmed incarnent tour à tour les futurs mariés, les deux mères que tout oppose, et les jeunes de la cité qui essaient d’intervenir dans les astres (Internet) afin que le destin de ces deux amoureux soit heureux. Une très belle performance de ces deux acteurs qui jonglent avec les personnages, les costumes et les décors dans une mise en scène originale.

À l’issue, une petite restauration, tenue par l’association “AquaTonic” a permis aux spectateurs de continuer la soirée.



Les communautés religieuses de Wolfisheim

À WOLFISHEIM NOUS COMPTONS 3 LIEUX DE CULTES : LE TEMPLE PROTESTANT, L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LA SYNAGOGUE ISRAËLITE. CETTE MIXITÉ EST TRÈS ANCIENNE, LE VILLAGE A TOUJOURS SU VIVRE EN HARMONIE.



COMMUNAUTÉ ISRAËLITE

Synagogue –datant de 1897 :

Le judaïsme a toujours été présent en Alsace.

Le recensement officiel des Juifs d'Alsace de 1784 dénombre 14 familles, soit 80 personnes à Wolfisheim et celui de 1848, 214 personnes.

La communauté a toujours été florissante et possédait une école juive pour les enfants de Wolfisheim et d'Oberschaeffolsheim. Celle-ci a fonctionné jusqu'en 1914.

La Synagogue, située rue du Milieu, a été construite en 1894 en grès des Vosges et a été préservée de la destruction pendant la guerre de 1939-45.

Le cimetière, situé rue de la Mairie, date du début du siècle.

Actuellement, la Communauté de Wolfisheim fonctionne grâce au regroupement des fidèles d'Oberschaeffolsheim et d'Eckbolsheim.

TEMPLE

Le plus ancien de nos édifices est la Tour datée de 1492. Jusqu'en 1961 ce fut un lieu de culte mixte entre protestant et catholique. Dans la nef, vous pouvez y voir une dalle funéraire datant de 1669, classée monument historique.

Sources : "Wolfisheim, Wolfze, notre village" édition de 2010.

ÉGLISE

Suite à une décision du conseil de Fabrique, la construction de l'Église débuta en 1960 afin de mettre fin au "Simultaneum" datant de 1680, qui permettait le partage entre catholique et protestant du temple situé rue de l'Église. Il est à noter que le terrain sur lequel est situé l'Église est le leg d'une personne de confession israélite du village.

Sources : "Wolfisheim, Wolfze, notre village" édition de 2010.





FOOT ESW

2015, l'année des challenges

Voilà un an déjà que notre présidente nous a quittés. Depuis, nous nous sommes efforcés d'honorer sa mémoire en devenant plus rigoureux, en structurant le club pour assurer sa pérennité, en nous formant pour mieux appliquer les règles de notre Ligue.

Nous avons été récompensé de nos efforts ! **Notre Club a obtenu le Label École de Foot, le stage de Pâques auquel participent plus de 40 enfants a obtenu le Label Qualité, nos U15 concourent cette année encore au Challenge du Fair-Play qu'ils ont déjà gagné la saison passée.**

La Ligue d'Alsace de Football a, au regard de tous ces événements, décidé de nous récompenser au titre du Challenge du Bénévolat. C'est avec fierté que nous avons reçu ce prix, le jour de notre Brocante en Salle, en la présence de la Ligue, représentée par Mrs Marcade et Filser, de M. le Maire Éric Amiet et de Michel Wartel, adjoint chargé des Sports. Ce titre de Lauréat de l'année était accompagné d'un Jeu de Maillot complet, au logo "Blanc du Nil", marque locale sponsorisant l'évènement. Nous avons eu l'honneur d'un article à ce sujet dans les publications de la Ligue, ainsi qu'à un petit reportage filmé le 15 février. Vous pouvez le consulter sur internet via l'adresse suivante : <http://wolfisheim-es.footeo.com/> Cette reconnaissance de la part de notre Ligue nous conforte dans notre volonté de sérieux et de rigueur. C'est tous ensemble que nous continuerons nos efforts : qu'il s'agisse de Fair-Play au sein de nos équipes, de formations pour nos éducateurs et dirigeants, de rigueur financière... Si vous souhaitez nous accompagner et participer avec nous à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

La dernière semaine d'Avril, nous organisons à nouveau notre Stage "Danielle Ohl". Durant une semaine, les enfants se perfectionneront, encadrés par nos éducateurs et comme chaque année une demi-journée récréative "surprise" leur sera proposée.

Et, bien sûr, notre club se mobilisera fortement pour le marché aux puces, qui se tiendra le 7 juin prochain.

Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez nous contacter ou retirer le bulletin d'inscription à la boulangerie Pierre ou à la mairie.

Merci à tous pour le soutien de nos équipes, n'hésitez pas à venir supporter nos jeunes le samedi, nos seniors le dimanche !

Dans le bon sens

A la tête de l'Etoile Sportive de Wolfisheim depuis le mois de juin, Frédéric Dreyfuss souhaite redonner de l'allant à un club qui n'a pas été épargné par les galères et la malchance ces derniers mois. Zoom.

Il avoue avoir pris la présidence de l'ES Wolfisheim un peu « par hasard ». Responsable de l'école de foot du club la saison passée, Frédéric Dreyfuss était loin d'imaginer son avenir proche à la tête de Wolfisheim. Seulement, après la disparition tragique de l'emblématique et attachante Danielle Ohl en janvier 2014, il a fallu reprendre le flambeau. Pour ne pas laisser tomber un club qui était cher aux yeux de la dirigeante. « Au mois de mai, j'avais entendu à la Ligue que notre école allait être labellisée, mission que Danielle m'avait donnée et que j'ai accomplie. La Ligue m'a fait comprendre qu'un vrai projet allait naître derrière cette labellisation. Je ne voulais pas que tout ce qu'on a mis en place depuis deux ans soit balayé par la direction qui avait repris les rênes du club après la disparition de Danielle. Je suis aussi arrivé pour honorer la mémoire de Danielle, qui aimait ce club plus que tout » souligne l'actuel président pour expliquer les raisons de son intronisation tout en haut de la hiérarchie de l'ES Wolfisheim.

Celui qui compte derrière lui 25 ans d'arbitrage (dont 15 au plus haut niveau régional) apprécie sa nouvelle fonction, tout en la jugeant éprouvante et compliquée. « Moi qui vient du monde arbitral, je n'avais jamais vu le football de cette manière. C'est une superbe aventure humaine mais il faut être complètement fou pour prendre la présidence d'un club. Maintenant je comprends mieux certaines attitudes que pouvaient avoir



Frédéric Dreyfuss, ici à droite, a dignement repris la direction de l'ES Wolfisheim (photo lafa.fff.fr).

mes collègues présidents à mon égard quand j'étais arbitre. Je ressens cette pression sportive. »

Frédéric Dreyfuss est arrivé avec de bonnes intentions mais surtout des ambitions affichées, celles qui visent à redorer le blason de l'ES Wolfisheim. « Je veux rétablir un bon climat dans le club, et que les gens reprennent plaisir à venir. Tout en sachant que ce n'est vraiment pas évident d'avoir sous sa coupe 249 licenciés. On se doit de gérer un club comme une entreprise tout en sachant que tu as des bénévoles et pas des salariés. » Justement, en parlant de bénévoles, ceux de Wolfisheim ont été récompensés par le challenge du bénévolat Blanc du Nil. Dimanche matin, ils étaient une quinzaine présents au club-house pour recevoir la distinction. « On est vraiment ravis que nos dirigeants soient reconnus pour leur investissement. Cette récompense est un vrai booster de motivation. Cela nous rappelle trop bien l'importance des bénévoles dans un club. Elle est symbolique mais elle a une valeur forte à leurs yeux. On a organisé un vide grenier en marge de ce challenge et cela

faisait très longtemps que les joueurs n'étaient pas venus filer un coup de main. »

Le premier objectif qui est de redonner du sens au club est donc atteint par Frédéric Dreyfuss. Mais le dirigeant ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. « Il y a de vraies satisfactions mais aussi quelques déceptions, avoue-t-il. On a eu notre lot de malheurs depuis 1 an et demi et on ne peut que faire mieux. Je suis super enthousiaste. » Le président souhaite désormais se concentrer sur son projet de club, qui est basé sur l'école de foot labellisée et sur les jeunes. « Ils représentent l'avenir du club, l'idée c'est d'intégrer un maximum de jeunes de notre commune dans les différentes équipes seniors. »

Frédéric Gomez



N°158 - 18 février 2015



ESW
34 rue du Moulin - 67202 Wolfisheim
06 09 55 35 29
esw.wolfisheim@gmail.com

AMICALE DE PÊCHE

Les news n°4 des étangs de la Westermatt

L'année 2014 a été riche en événements et en activités pour notre Amicale Pêche & Loisirs Wolfisheim.

Elle s'est achevée par notre participation au marché de Noël au Fort Kléber où notre vin chaud a remporté, comme chaque année, un vif succès.

C'est en présence de 41 personnes que s'est tenue le 8 février 2015 l'assemblée générale de notre amicale qui compte actuellement 77 membres. M. le Maire Éric AMIET et M. l'adjoint au maire Maurice SAUM, étaient présents. Le Maire a félicité le comité pour le travail effectué et la gestion rigoureuse de notre amicale.

Le 21 février 2015, nous avons effectué une journée de travaux sous la houlette de Pascal CECCONI, responsable des travaux. 21 membres étaient présents à cette journée. L'agriculteur exploitant les prés situés autour des étangs, des bénévoles extérieurs et les membres de l'amicale ont participé à l'élagage des arbres aux étangs 1 et 2, au renforcement des berges au début de l'étang 1 et ont procédé à l'entretien de l'étang 3. L'amicale a offert le repas de midi aux participants. Les personnes présentes ont pu déguster le fameux pot-au-feu de Gilbert LEIBER.



Les manifestations 2015

Manifestations	Dates
Ouverture étang 1 (ouvert à tous)	Dimanche 26 Avril 2015
Ouverture étang 2 (réservé aux membres)	Dimanche 17 Mai 2015
Ouverture étang 3 (réservé aux membres)	Samedi 15 Aout 2015
Pêche à la truite (ouvert à tous)	Dimanche 20 Septembre 2015
Ouverture du carnassier (réservé aux membres)	Dimanche 4 Octobre 2015
Assemblée générale	Dimanche 7 février 2016



Le dimanche 1^{er} mars 2015, l'Amicale a organisé son premier salon du livre, du CD, du DVD, du disque et un vide grenier à la salle polyvalente de Wolfisheim. Une quarantaine d'exposants étaient présents à cette manifestation. De nombreux badauds et acheteurs ont arpenté la salle polyvalente tout au long de la journée. Notre amicale a assuré les repas de midi et la petite restauration. Par ailleurs, le Pasteur Freddy SARG a dédié son dernier livre au courant de l'après-midi. Dans l'ensemble, les échos étaient positifs et les participants étaient satisfaits de cette journée. **Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition de notre salon le 6 mars 2016.**



Au début du mois de mars, nous avons effectué un alevinage de carpes, de tanches et de gardons sur les trois étangs pour un montant de 2000 €.

Pour les personnes qui souhaitent pratiquer la pêche et rejoindre notre amicale, vous trouverez les modalités d'adhésion sur le site de la commune :

<http://www.wolfisheim.fr/associations.htm>
en sélectionnant "Amicale Pêche & Loisirs
Wolfisheim" puis le lien : En Savoir +.
Ou par téléphone au 07 89 25 66 87



RANDONNEURS DE WOLFISHEIM

Calendrier des sorties 2015

Pour toutes les sorties, rendez-vous sur le parking devant l'église catholique de Wolfisheim, rue St Pierre, aux heures indiquées.

Avril

- 23 • À 9h - N° 8 - André • Châtenois - La Wick
- 30 • À 9h - N° 9 - Bertrand • Riquewihr - St Alexis

Mai

- 7 • À 8h - N° 10 - Daniel • Hültehouse - Neubaufelsen
- 21 • À 8h - N° 11 - Marie-Rose • Ingwiller - Englischberg

Du 26 au 28 mai

Sortie 3 jours : Gorges de la Wutach - Forêt-Noire

Juin

- 4 • À 8h - N° 12 - Laurent • La Claquette - 3 Planchers
- 11 • À 8h - N° 13 - Antoine M. • Villé - Plansureux
- 18 • À 8h - N° 14 - Bertrand • Steinbruck - Gaschney
- 25 • À 8h - N° 15 - André • Col du Wettstein - Gazon du Faing

Juillet

- 2 • À 8h - N° 16 - Jean-François • Col du Calvaire - Hohneck (en ligne)
- 9 • À 8h - N° 17 - Laurent Jungholtz - Sudelkopf
- 16 • À 8h - N° 18 - Jean • Allerheiligen - Zuftucht
- 24 • À 8h - N° 19 - Marie-Rose • Munster - Gaschney
- 31 • À 8h - N° 20 - Bertrand • Mittlach - Col du Herrenberg



Août

- 6 • À 8h - N° 21 - Richard • Château du Windstein - Chât. du Wineck
- 13 • À 8h - N° 22 - Jack Thannenkirch - Taennchel
- 20 • À 8h - N° 23 - Jean • Kalikutt - Mooskopf
- 27 • À 8h - N° 24 - Daniel • Étang de Hanau - Erbsenfels

Septembre

- 3 • À 8h - N° 25 - Bertrand • Wasserbourg - Petit-Ballon
- 10 • À 8h - N° 26 - Jean-François • Les 4 lacs
- 17 • À 8h - N° 27 - Laurent • Turquestein - St Quirin
- 24 • À 7h30 - N° 28 - Laurent • Sewen - Ballon d'Alsace

Octobre

- 1 • À 9h - N° 29 - Laurent • Grendelbruch - Verlorene Eck
- 8 • À 9h - N° 30 - Dominique • Fouday - Bellefosse
- 15 • À 9h - N° 31 - Laurent • Saulxures - Rocher des Enfants
- 22 • À 9h - N° 32 - Bertrand • Albet - Chatte-Pendue
- 29 • À 9h - N° 33 - Laurent • Ranrupt - Col de Steige

Les personnes intéressées par la randonnée sont cordialement invitées à se joindre à nous.

Les sorties en orange sont des journées restaurants ou grillades.

Renseignements auprès de Laurent Pittis au :
03 88 76 08 76 ou 06 85 99 19 55
ou courriel : tomarine@sfr.fr



La Recette

LA RECETTE DE SYLVIE

Petites bouchées au fromage

- 2 œufs
- 100g de crème fraîche
- 100g de farine
- 1 paquet de levure
- 40g de gruyère
- 40g de thon ou champignons ou maïs ou saumon

Casser les œufs dans une terrine, fouettez-les.
Ajoutez la crème, sel, poivre, muscade, fouettez 1mn
Incorporer la farine + levure + fromage + thon ou autre
Mélanger le tout et disposer dans les alvéoles du moule
Four chaud 150° ou th 5 - Faire cuire 25 mn

Régalez-vous !



OBJECTIF

Cap sur la maîtrise de nos consommations énergétiques

Réduire la consommation d'énergie est un enjeu financier et environnemental.

ENJEU FINANCIER

Dans un contexte de crise économique et d'augmentation des prix de l'énergie.

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

La raréfaction des ressources, la hausse de la température moyenne de la planète, sont sources de préoccupation.

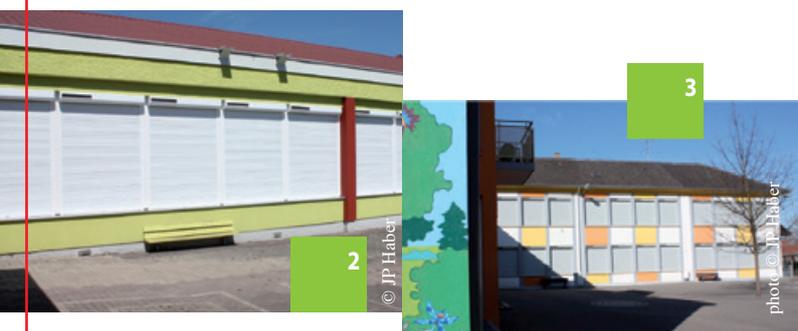
Nos actions prioritaires portent sur :

1. Une gestion active des équipements

- Optimisation des systèmes de régulation et de programmation des chauffages.
- Suivi rigoureux des consommations pour détecter les éventuelles dérives afin de les corriger.
- Faire adopter par les utilisateurs des comportements responsables de sobriété.

2. Solutions passives

Elles consistent à accroître les qualités intrinsèques d'un bâtiment afin d'optimiser l'utilisation des énergies qui lui sont fournies.



Réalisation des travaux les plus utiles générant des économies d'énergie immédiates (retour sur investissement à court ou moyen terme) :

- Remplacement des menuiseries extérieures par du double vitrage à isolation renforcée (69 900 € investis ces dernières années aux écoles élémentaire et maternelle)
- Volets photovoltaïques isolants (63 500 € investis depuis 2012 aux écoles élémentaire et maternelle)
- Installation de thermostats
- Mise en place d'ampoules basse consommation...



3. L'architecture du bâti ancien :

Approche globale dans le cadre de travaux lourds d'investissement passant également par une réhabilitation technique et fonctionnelle (exemple : Petite Mairie ou plus récemment la mairie).

(Retour sur investissement sur le long terme)

- Isolation thermique renforcée des parois opaques.
- Faux plafonds isolés.
- Système de ventilation mécanique contrôlé à double flux permettant de réduire les pertes d'énergie jusqu'à 70 % par rapport à des ventilations classiques à simple flux.
- Chaudière à condensation (récupération d'énergie en condensant la vapeur d'eau du combustible), taux plus faible de rejets polluants et basse température (salle du conseil municipal) fonctionnant avec un fluide caloporteur (eau variant entre 25 et 40°C). Consommation : 12 à 20 % d'énergie en moins que les installations classiques.
- Sas d'entrée pour limiter les déperditions thermiques.
- Éclairage : utilisation de lampes à basse consommation.
- Clim réversible pour l'intersaison (rendement 1 kWh consommé en restitué 4) fonctionnant comme une pompe à chaleur.

TRAVAUX TRAVAUX

4. Renégociation des contrats d'approvisionnement à partir de novembre 2014

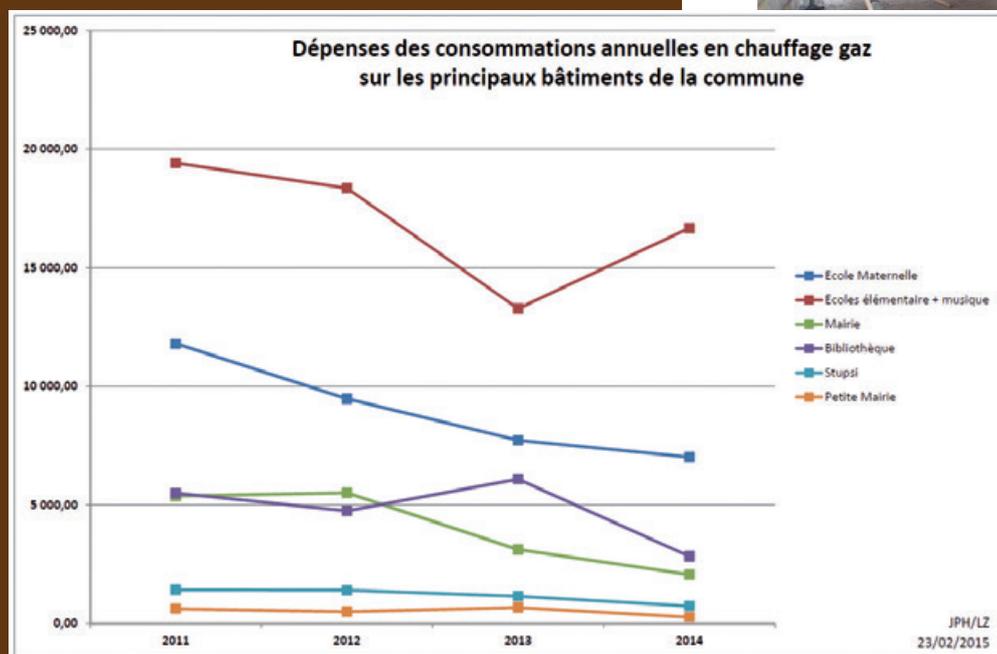
Optimisation des contrats tarifaires (frais fixes).

Fourniture de gaz : réduction de - 25 % du coût de la molécule depuis novembre 2014 (7 bâtiments concernés) suite à cette renégociation par marché public groupement de commande au niveau de l'Eurométropole.

Le marché d'électricité fera également, courant 2015, l'objet d'une renégociation par le biais d'une consultation selon procédure de marché public.

Le bilan patrimonial des consommations en chauffage fait apparaître la maîtrise des coûts par une baisse régulière de la consommation...

...Ceci est le fruit de nos actions et de l'implication des acteurs au quotidien.



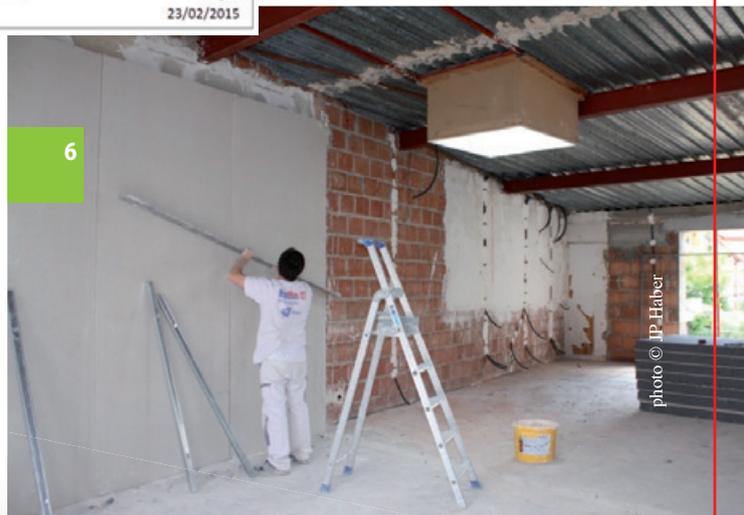
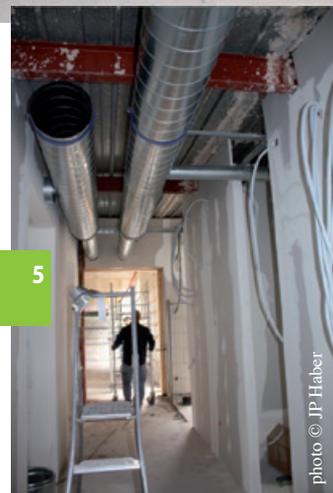
Dans le domaine des énergies, il faut agir avec pragmatisme : que la réhabilitation énergétique ait un coût est une chose ; que certains critères de performance requis dans le cadre des subventions impliquent des travaux sans commune mesure avec le gain énergétique en est une autre.

D'autant plus que ces solutions conduisent à des temps de retour de trente à quarante ans au prix actuel de l'énergie, ce qui soulève de sérieuses questions sur leur pertinence économique.

De plus le contexte de compression des capacités de financement public nous oblige à trouver un point d'équilibre.

Le processus est de produire ce qui est dû : un bâtiment confortable pour les occupants, performant sur le plan énergétique et dont le coût de réhabilitation reste raisonnable.

Cela interroge sur les voies d'optimisation, basées sur des scénarios de travaux les plus pertinents et durables de notre parc bâti.



Légendes des photos :

Écoles :

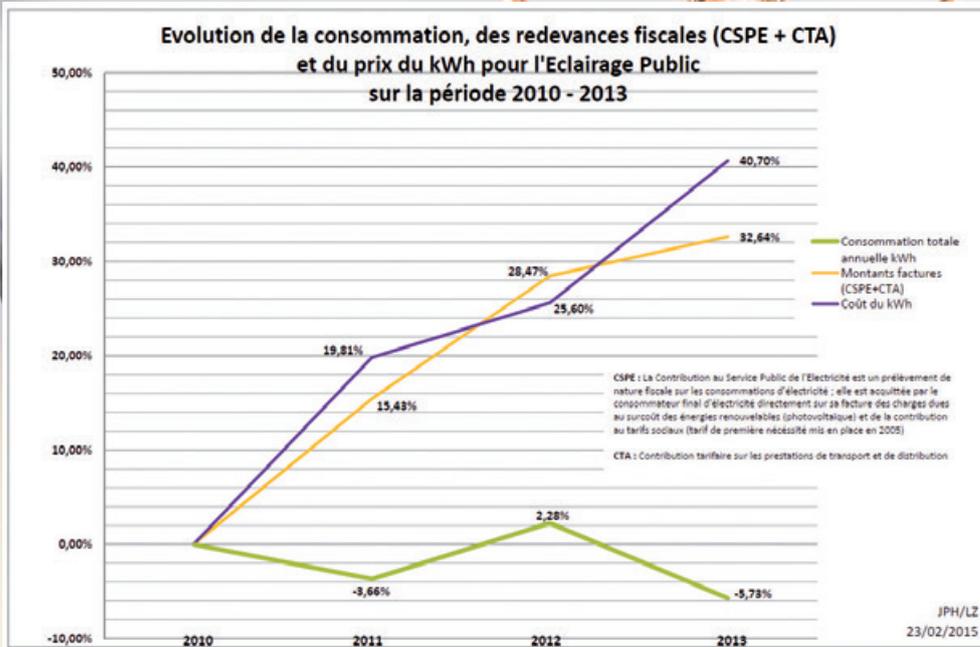
- 1 - Double vitrage à isolation renforcée.
- 2 - Volets photovoltaïques école maternelle.
- 3 - Volets photovoltaïques école élémentaire.

Mairie :

- 4 - Insufflation de la ouate de cellulose – isolation 16 cm paroi / 26 cm plafond.
- 5 - Gaine pour VMC double flux.
- 6 - Pose de l'isolant thermique.

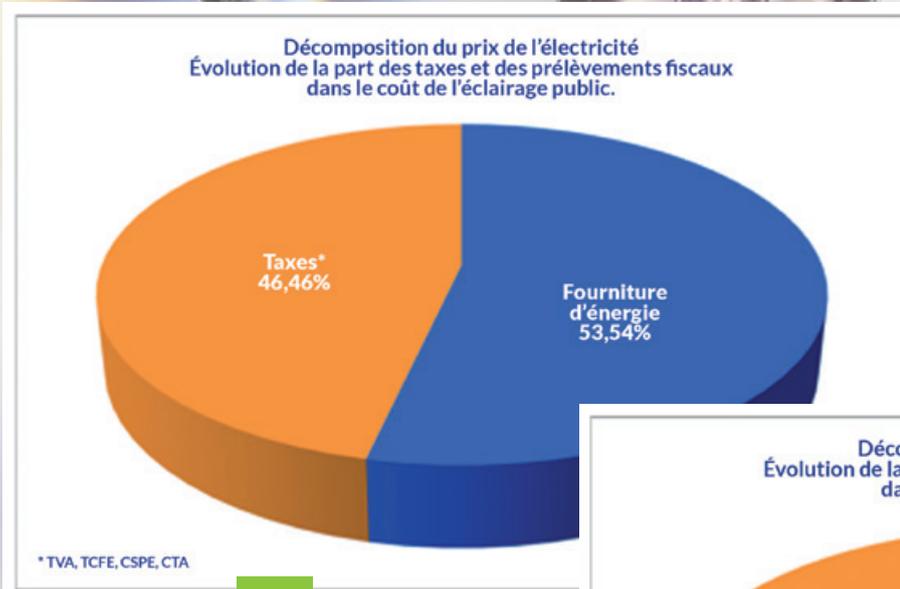
OBJECTIF
**Cap sur la maîtrise
de nos consommations énergétiques**

Éclairage public

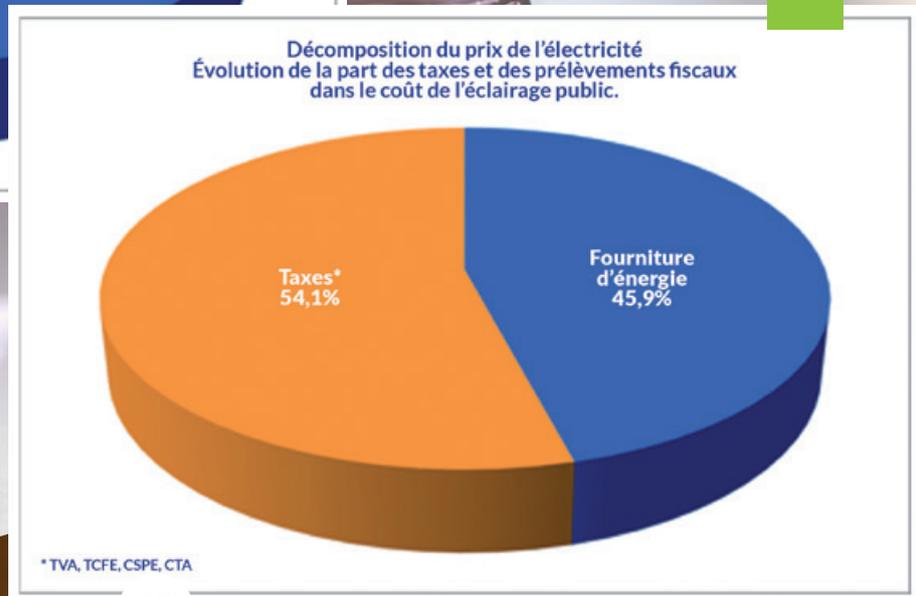


Le volume de la consommation est en baisse ces deux dernières années (nous avons atteint - 8,39 % fin 2014) alors que le nombre de points lumineux a augmenté.

Sur le réseau d'éclairage public de la commune, 271 foyers lumineux ont été remplacés depuis 2005 (soit 48,1 % du parc total) par des luminaires équipés de sources générant des économies obtenues par l'intermédiaire de performances énergétiques accrues et d'un impact environnemental réduit.



En 2010



En 2014

Square du Bœuf Rouge



photo © JP Haber



photo © JP Haber



photo © JP Haber

Rue du Château



photo © JP Haber

Allée des Romains



photo © crehome

Rue du Haut-Barr

Rue Nelly Stulz



photo © JP Haber

Éclairage public : le remplacement des lampes au profit de la LED se poursuit.

Obtenir le juste niveau d'éclairage avec moins d'énergie, c'est dans cette démarche que s'inscrit le remplacement des trente-cinq luminaires à lampes sodium haute pression 100 W/h par des luminaires LED 53 W/h dans les rues Nelly Stulz, Léo Schnug, Hansi, Heitz, Impasse des Roses et cinq unités rue des Vignes.

Cela se traduit par une économie annuelle de l'ordre de 6 580 KW, soit 47% de consommation en moins.

Réseau d'éclairage public en chiffres :

Longueur du réseau en m. :		14 585
armoires de commande et de distribution :		18
Total des points lumineux :		563
dont :	Sodium Haute Pression :	369 soit 65.5 %
	Cosmowhite :	87 soit 15.5 %
	Leds :	93 soit 16.5 %
	Autres :	14 soit 2.5 %

TRAVAUX TRAVAUX TRAVAUX

Éclairage des terrains sportifs en chiffres :



© JP Haber

ESW	4 X 4 (2 000 W)	32 kWh
Pétanque	4 X 400 W	1,6 kWh
Terrain stabilisé	(3 X 2 000) + 400 W	6,4 kWh
Tennis	3 X 4 (400 W)	4,8 kWh
Total		44,8 kWh

Entrée dans l'agglomération du COW

7 candélabres équipés en luminaire de 96 LED pour une consommation de 123 W/h avec abaissement d'intensité de 40% de 23h à 5h.

Projet mené de concert et en partenariat avec le Conseil Général.



photo © JP Haber

L'éclairage public doit apporter beaucoup plus aux usagers que le seul sentiment de "confort" ;

encore faut-il que ses performances photométriques permettent d'accéder de nuit aux exigences indispensables à l'accomplissement des différentes tâches usuelles de chaque catégorie d'usagers.

C'est la raison pour laquelle la notion "d'éclairer juste" s'impose et se décline au travers de valeurs d'éclairage et de luminances minimales à maintenir.

Elles permettent de voir vite et bien, ce qui sert la cause de la réduction de nuit des accidents de la route et de l'amélioration des sécurités que le citoyen est en droit d'exiger.

La solution de la technologie LED mise en œuvre ces dernières années répond à ces enjeux et constitue un gisement immédiat d'économie tant des coûts d'exploitation que des émissions de CO2. Sa souplesse permet la modération du niveau d'éclairage en heures creuses la nuit.

Son développement par le remplacement progressif du matériel sera poursuivi.

Enfin, l'intégralité de notre éclairage décoratif de fin d'année utilise la technologie LED.

PLANTATION

Allée des Romains, rue des Carpes.

Replantation de 11 arbres d'alignement ("fagus sylvatica")

Les 11 Robinia pseudoacacia morts ou dépérissants ont été remplacés par une essence mieux adaptée aux contraintes urbaines en l'occurrence du Fagus sylvatica (hêtre commun). Ces travaux ont été parachevés par la pose d'un drain d'arrosage, une toile hors sol et un paillage minéral.



photo © JP Haber

DÉMOLITION

Le corps de ferme 27 rue de la Mairie

10 jours ont suffi pour "gommer" du paysage urbain le corps de ferme et la maison à proximité immédiate de l'école élémentaire.

Plusieurs semaines de préparation pour 10 jours de démolition. La destruction de 3 dépendances et d'une maison d'habitation et annexe a fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ces constructions sont réalisées en brique pleine, charpente bois et couverture tuiles pour les dépendances.

La structure de la maison est constituée d'un rez-de-chaussée en moellons de grès, d'un étage et des combles en colombages.

En novembre 2013, suite à des chutes de tuiles sur le domaine public, le Maire de la commune a engagé une procédure de péril imminent ; les conclusions techniques contradictoires de l'expert désigné par le Tribunal Administratif ont confirmé le bien fondé de la procédure.

LE CHANTIER

La première opération consistait à déconnecter les réseaux d'électricité, d'eau et à mettre en place l'installation des équipements et la protection du chantier.

L'intervention est planifiée avec le service technique de la commune. Les travaux sont lancés dans la semaine précédant les congés scolaires de février par le désamiantage proprement dit. Les intervenants directs équipés d'une combinaison et d'un masque étanche s'affranchissent des gaines et conduits en amiante ciment qui sont évacués vers un centre de retraitement spécialisé.



La phase de grignotage mécanique est lancée le 1^{er} jour des congés scolaires.

Les principales contraintes sont le manque de place en milieu urbain, la circulation automobile permanente et la proximité des piétons.

Elle prendra 10 jours pour s'achever comme prévu, avant la reprise scolaire.

Le grignotage est réalisé par segment de bâtiment, du haut vers le bas, avec une pince à tri mue par une pelle hydraulique de 26 tonnes sur chenilles.



D'autres opérateurs assurent la sécurité des piétons et la surveillance de la circulation.

Au fur-et-à-mesure de l'avancement de la déconstruction, les matériaux sont triés selon leur nature et mis en stock.

Le chargement se fait dans des bennes de 30 m³ qui sont évacuées selon leur nature vers des centres de recyclage.

Plus de 1 700 tonnes de gravois et déchets

Bois : 12 X 30 m³

Ferraille : 10 Tonnes

D. I. B. (Déchets Industriels Banals) : 2 X 30 m³

Eléments inertes : 30 m³

Gravois : 850 m³



La déconnexion de la propriété du collecteur d'assainissement est programmée pour les prochaines vacances scolaires soit à partir du 27 avril 2015 avec la mise en place d'un alternat pour circulation par demi-chaussée rue de la Mairie.

Crédit photo : J.-P. Haber

Nouveau à Wolfisheim

AUTO PARTAGE

Citiz, c'est pratique !

Un jeune habitant de Wolfisheim, adhérent à Citiz (anciennement Auto'trement), cherche des éventuels nouveaux adhérents pour permettre l'ouverture d'une station d'auto partage à Wolfisheim. Si vous êtes intéressé vous pouvez consulter le site de Citiz <http://alsace.citiz.coop/qui-sommes-nous> ou contacter la mairie. **CITIZ est un réseau de voitures en libre-service ou "auto partage".**

- Un service accessible 24h/24.
- Des stations d'auto partage à travers la ville.
- Le choix du modèle de voiture.
- La possibilité de réserver pour une heure ou plus.
- Un accès en libre-service avec votre badge personnel.

COMMENT ÇA MARCHE ?



• **ABONNEZ VOUS** à l'agence Citiz ou via internet. Vous obtiendrez une carte d'accès personnelle. Les formalités : remplir le contrat d'abonnement, fournir les pièces justificatives, règlement.



• **RÉSERVEZ LA VOITURE** de votre choix, sur internet ou par téléphone.



• **ACCÉDEZ A VOTRE VOITURE** en libre-service avec votre carte d'abonné.



• **ROULEZ**
En fin d'utilisation, ramenez la voiture à sa station d'origine. Suivez votre consommation sur internet et recevez votre facture mensuelle détaillée par e-mail.

DORIAN SCHWARTZ - COMMERCIAL

☎ 06 42 80 86 15

RUBEN SCHWARTZ - TECHNIQUE

☎ 06 83 62 29 46



DÉPANNAGE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

NOUVEAU

12, RUE DES CIGOGNES 67202 WOLFISHEIM

☎ 03 88 30 13 25 ✉ contact@schwartzsarl.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Un abonnement mensuel ou annuel pour accéder au service
Pour chaque location : les heures réservées + les kilomètres parcourus. Tout est compris : carburant, assurance, entretien, assistance...



Le centre d'hydrothérapie et de remise en forme pour chiens

NOUVEAU

A qui s'adresse ce type de centre ?
à tous les chiens !

- 🐾 les chiens âgés souffrants d'arthrose
- 🐾 les chiens atteints de dysplasie des hanches/des coudes
- 🐾 les chiens opérés des ligaments croisés
- 🐾 les chiens ayants des difficultés locomoteurs
- 🐾 les chiens en surpoids (41% des chiens en France)
- 🐾 les chiots pour l'apprentissage de la nage
- 🐾 Les chiens de sport pour la préparation physique

Les services proposés:

- Hydrothérapie
- Ostéopathie
- Phytothérapie
- Magnétothérapie
- Coaching du chien de sport



Pour des chiens en forme, pensez Caniform'

26 rue de la mairie
67202 Wolfisheim

Tél. 09 83 44 10 68
@ : contact@caniform.fr

FB : Caniform'
www.caniform.fr

LA CUS EST DEVENUE l'Eurométropole DE STRASBOURG

Depuis le 1^{er} janvier 2015, par décret ministériel, la CUS est devenue "l'Eurométropole de Strasbourg". En effet, la loi de réforme territoriale du 27 janvier 2014 prévoit que les plus grandes agglomérations françaises passent du statut de Communauté urbaine au statut de Métropole.

Naturellement, dans l'ensemble les élus du Conseil de communauté ont conservés leurs mandats et constituent les membres du nouveau "Conseil de l'Eurométropole". Son Président, Robert Herrmann, a également conservé son titre et ses fonctions.

Toutes les compétences de la Communauté urbaine de Strasbourg sont exercées, depuis le 1^{er} janvier 2015 par l'Eurométropole. S'y ajoutent de nouvelles compétences obligatoires :

**La participation à la gouvernance
et à l'aménagement des gares**

La lutte contre la pollution de l'air

La lutte contre les nuisances sonores

**Les concessions de la distribution publique
d'électricité et de gaz**

**La gestion des milieux aquatiques
et la prévention des inondations**

**La participation aux pôles de compétitivité et au capital
des sociétés d'accélération du transfert de technologie**

La dénomination spécifique que la loi confère à "l'Eurométropole de Strasbourg", consacre le rôle spécifique de Strasbourg, capitale européenne, siège à ce titre de diverses institutions européennes, notamment les deux assemblées parlementaires : le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le contrat triennal, spécificité de l'Eurométropole

Autre élément très positif : le contrat triennal "Strasbourg, capitale européenne", est désormais inscrit dans la loi et, de ce fait, devient une obligation légale pour l'État. Ces contrats ont pour

objet de réunir les moyens nécessaires à Strasbourg pour assumer les fonctions de ville siège des institutions européennes.

L'Eurométropole : catalyseur des politiques des différents acteurs publics sur son territoire

La loi prévoit également que l'Eurométropole peut, en accord avec les collectivités concernées, exercer de nouvelles compétences, soit par délégation, soit par transfert :

- De l'État, notamment dans le domaine de l'habitat
- De la Région, notamment dans le domaine du développement économique
- Du Département, notamment pour l'action sociale et la voirie départementale (obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017)

Le conseil de développement

Strasbourg Eurométropole mettra en place un conseil de développement réunissant les forces vives de l'agglomération, les habitants ainsi que les représentants des institutions et organismes européens, les autorités publiques locales allemandes et les organismes transfrontaliers.

Le conseil de développement proposera des orientations à l'Eurométropole sur les grandes politiques publiques.

L'Eurométropole et les communes

L'Eurométropole exerce ses compétences sur l'ensemble du territoire. Les relations avec ses communes membres ne changent pas. La commune reste le maillon de proximité indispensable au bon fonctionnement de l'Eurométropole.

Strasbourg Eurométropole en chiffres :

28 communes • 316 km² • 477 502 habitants

- 43% de la population du Bas-Rhin
- 25% de la population alsacienne

Texte extrait d'un article du site : <http://www.strasbourg.eu/fonctionnement-ville-cus/communaute-urbaine-strasbourg/la-cus-devient-strasbourg-eurometropole>

**Ville et Eurométropole de Strasbourg - Tél. +33 (0)3 68 98 50 00
1 parc de l'Étoile - 67076 Strasbourg Cedex**



Visite du président DE L'EUROMETROPOLE

Jeudi 19 mars, la commune a reçu la visite de M. Hermann, président de l'Eurométropole, dans le cadre de sa tournée des communes de l'agglomération.

Accueilli par le Maire et les adjoints, c'est en mairie que la visite a commencé. L'occasion de lui montrer les locaux dont la salle du Conseil Municipal, avec une rétrospective sur écran de diverses photos de la commune.

Cette visite a permis non seulement d'aborder différents dossiers, comme les transports collectifs, la voirie, l'urbanisation, le festival de jazz mais a aussi été l'occasion de lui faire découvrir notre village.

L'équipe municipale et communautaire, en présence de la presse, s'est, en effet, rendue au fort Kléber. Moment privilégié, sous un temps propice, pour faire découvrir ce fleuron de notre patrimoine historique, sa basse-cour, les aménagements réalisés par la commune et le site du festival.



Photo : Eurométropole J. DORKEL



Photo : Eurométropole J. DORKEL



Photo : Eurométropole J. DORKEL



Photo : Eurométropole J. DORKEL

Rendez-vous ensuite au Centre sportif et culturel, après une halte au square du Bœuf Rouge, qui a permis d'évoquer les travaux de requalification de la rue du Général Leclerc et notamment le carrefour. Au CSC, visite du complexe et des abords et discussion autour de l'entretien des bâtiments, des terrains, des manifestations qui y ont lieu et du projet de sa réhabilitation.

Un temps de travail, au sein de la mairie, a ensuite permis d'échanger sur les dossiers communs entre les deux collectivités. Au cours de cette réunion plus formelle, ont été évoqués les points d'achoppement, les difficultés ou les arbitrages à rendre. **Le Maire a rappelé la nécessité de transports en commun comme la venue du Tram, les contraintes liées à la pression urbanistique induite par la loi SRU, l'intérêt certain d'une étude d'ensemble du carrefour rue d'Oberhausbergen/rue du général Leclerc et fait des demandes plus spécifiques.**



Photo : Eurométropole J. DORKEL

CHASSE AUX ŒUFS...

À la maison de retraite

Mercredi 9 avril les employées de la halte-garderie et M^{me} Rumeau du RAM avec les assistantes maternelles ont eu la joie d'aller avec les enfants, à la rencontre des résidents de la maison de retraite, pour participer, avec quelques parents, à la chasse aux œufs.

Les œufs étaient partout, dans les arbres, dans l'herbe, sur les rebords de fenêtre, sous les fauteuils des résidents qui ont bien aidé les enfants à trouver les précieux chocolats... Les résidents présents ont été adorables et ont apprécié de voir ces petits tout autour d'eux.

Ce fût une très belle et agréable matinée pour tous.

Merci à l'équipe de la maison de retraite de nous avoir accueillis.



À la basse-cour du fort Kléber

En cette magnifique journée (dimanche de Pâques), aux sons des caquètements des poules, du chant du coq, des glouglous du dindon et autres sonorités animalières, s'est déroulée notre traditionnelle chasse aux œufs.

Pas moins de 80 enfants ont pu, après être passés aux différents ateliers, remplir leur petit panier de chocolat. Sans oublier de passer chez Christophe le sculpteur de ballon qui leur confectionna leur animal fétiche.



L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :

"dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur".

Avis aux lecteurs : les articles de tribune libre n'engagent que leurs auteurs.

Tribune minoritaire

Le 18 février dernier, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2015.

De débat il n'y en a pas eu vraiment, puisque seuls les élus de la minorité et le maire se sont exprimés.

Le contexte économique est particulièrement contraignant cette année, par suite notamment de la baisse des dotations de l'État. Nous approuvons néanmoins le maintien des taux d'imposition. Comment, dans ces conditions, bâtir un budget cohérent, respectueux des deniers publics et de nature à relever les défis importants à venir ? Comment maîtriser les dépenses de fonctionnement et notamment les frais de personnel qui représentent plus de la moitié du budget de fonctionnement ? Quelle politique énergétique mettre en place pour limiter les dépenses et protéger l'environnement ? Pourquoi consacrer autant d'argent à la communication ? Le maire pourra-t-il éviter que la pénalité SRU soit doublée?

Que vont devenir l'ancienne Gendarmerie et le centre du village ? Les rénovations du Centre Sportif et de la Maison de Retraite sont elles vraiment programmées?

Nous n'avons pas eu de réponses claires sur ces points. Mais le maire envisage toujours d'emprunter 200.000 euros pour la création de 16 places de parking rue du Moulin tout en prétendant se garder « des marges de manœuvre » pour la construction d'une salle de spectacle promise lors de la campagne électorale ...

La gestion du maire est manifestement en décalage par rapport aux exigences réelles. Il est à craindre que les équipements et bâtiments publics continueront de se dégrader dans un avenir proche. Nous ne pouvons cautionner ces choix politiques qui portent préjudice à notre commune.

Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques. N'hésitez pas à venir vous informer.

Bertrand Crozet, Laurence Lutz, Christian Jacob, Odile Matthieu

Groupe majoritaire - Réaménagement de la rue du Général Leclerc : L'opposition vote contre !

Suite à la mise en service du Contournement Oberschaeffolsheim Wolfisheim notre commune, en concertation avec les services métropolitains, a décidé de mener une opération de requalification totale de la rue du Général Leclerc en vue de réduire la vitesse des véhicules sur cet axe principal, de sécuriser la circulation en mode doux en créant une piste cyclable bidirectionnelle et d'augmenter l'offre de stationnement.

Compte tenu des coûts et travaux importants le réaménagement est fractionné en 3 tronçons :

1^{er} phase – tronçon Ouest : de la rue du Haut Barr à la sortie de la commune vers Oberschaeffolsheim prévu de fin 2014 à août 2015,

2^e phase – de l'entrée Est de la commune en venant d'Eckbolsheim à la rue d'Oberhausbergen en 2016

3^e phase – le carrefour central rue des Vignes, rue des Seigneurs, rue d'Oberhausbergen avec la rue du Général Leclerc en 2017.

Concernant la première phase le renouvellement de la conduite d'eau ainsi que ses 17 branchements a été effectué. Sont en cours les branchements ponctuels des particuliers pour l'eau, l'assainissement, le gaz et l'électricité. Le réseau souterrain d'éclairage public a été rénové et la pose du mobilier d'éclairage public avec luminaires à LED est achevée.

Les travaux de voirie proprement dits, programmés mi-juin/début juillet, se termineront avant la rentrée scolaire.

Une réunion publique a eu lieu, comme pour chaque projet important et tous les riverains du 1er tronçon ont ainsi été invités à la mairie pour donner leur avis sur les projets présentés. Ainsi a été retenue l'option permettant plus de stationnement tout en maintenant les objectifs recherchés et préservant la qualité paysagère de la rue.



Toujours dans un souci de communication et de volonté de concertation, nous programmerons à l'automne une autre réunion avec l'ensemble des riverains concernés portant sur le 2^e tronçon avant de valider cet aménagement et la poursuite des travaux.

Concernant la deuxième phase, le Conseil Municipal en date du 18 février 2015 a dû donner son accord pour la poursuite des travaux. Quelle n'a pas été notre surprise de constater que **les 4 conseillers de l'opposition ont voté CONTRE la poursuite des travaux** pour des raisons incompréhensibles. Mais il faut se souvenir qu'une partie de l'opposition avait déjà voté contre les délibérations qui ont permis la réalisation du Parc Fort Kléber. **Quelque soit le motif de ce vote, cela va à l'encontre du bien-être des riverains et de l'intérêt général.**

Déjà lors de la première délibération du CM sur ce dossier ils avaient préféré s'abstenir plutôt que d'encourager un projet important et indispensable pour notre village.

Il est vrai qu'il est plus facile de critiquer que d'agir !

Éric Amiet et son équipe.

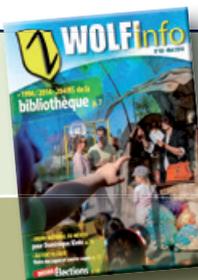
Agenda

Mai	8	Commémoration de l'armistice à 11 h, au monument aux morts
	19	Conférence UPW sur Le Reichsland à 19 h à la Petite Mairie
	20	Atelier faire des bouquets ou arrangements à 14 h, à la mairie - sur inscription
Juin	3	Fête de fin d'année des Stupsi à 14 h à la maison de retraite
	7	Marché aux puces par l'ESW
	12	Concert de fin d'année de l'école de musique intercommunale à 19 h, salle de la Bruche, à Holtzheim
	16	Don du sang au CSC
	19	Kermesse de l'école élémentaire à l'école
	Du 24 au 29	5 ^e édition du Festival WolfiJazz
Juillet	13	Bal de la Fête Nationale et feu d'artifice au Centre Sportif et Culturel

Les animations de la maison de retraite sont ouvertes à tous.

UPW : Université Populaire de Wolfisheim.

Il est rappelé que ces dates sont des prévisions. Pour les horaires, remarques ou toutes questions, merci de bien vouloir appeler en mairie (Tél. 03 88 78 14 19).



Prochaine parution

À VOS STYLOS ET CLAVIERS
Un article, l'annonce d'un événement, un témoignage, une photo...
2 adresses : m.wartel@wolfisheim.fr
et / ou m.stoquert@wolfisheim.fr



Wolfi Info N°47

Adressez-nous votre demande avec fichiers Word (.doc) et photos en haute résolution (.jpg) avant le **lundi 10 août** pour parution mi-septembre.

Les articles parvenus après cette date seront publiés dans le Bulletin municipal N° 48.

Déchets

Attention :

ramassage des ordures ménagères modifié :
mardi 26 mai au lieu du lundi 25 mai

Mai

Déchèterie mobile⁽¹⁾ - samedi 2 mai

Déchèterie végétaux⁽²⁾ - samedi 16 mai

Juin

Déchèterie mobile⁽¹⁾ - lundi 1^{er} juin

Déchèterie végétaux⁽²⁾ - mercredi 17 juin

Juillet

Déchèterie mobile⁽¹⁾ - mercredi 1^{er} juillet

Déchèterie végétaux⁽²⁾ - vendredi 17 juillet

(1) Déchèterie mobile : de 11h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 17h le samedi, sur le parking du centre sportif.

(2) Spécial végétaux : sur le parking du centre sportif. Du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 17h.

Déchèterie fixe : rue de l'Abbé Lemire à Koenigshoffen. Du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Collecte sur rendez-vous, contactez le : 03 88 43 62 95 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

5 DÉCHÈTERIES OUVERTES

7J/7 de 8h à 19h en non stop!
(sauf le dimanche de 8h à 12h)

Strasbourg Robertsau - rue de Lübeck
Strasbourg Koenigshoffen - rue de l'Abbé Lemire
Strasbourg Wacken - rue de l'Église Rouge
Strasbourg Meinau - rue de la Fédération
Ostwald «la Vigie» - rue Théodore Monod

Déchèterie La Wantzenau - rue Georges Cuvier
de 8h à 19h en non stop!
le lundi, mercredi et samedi uniquement

Toutes les déchèteries sont fermées les : 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, dimanche de Pentecôte, 1^{er} novembre et 25 décembre. Les autres jours fériés ouverture de 8h à 12h.

Point de collecte des déchets dangereux des ménages contactez nous
03 88 60 90 09